Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 41 | Edmonton, semaine du 7 au 13 novembre 1997 | 16 pages | 60c

On fête en grand

Ouverture officielle de La Cité francophone

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Du 30 octobre au 2 novembre dernier avait lieu l'ouverture officielle de La Cité francophone d'Edmonton. Dix mois après l'arrivée des premiers locataires, on inaugurait officiellement l'édifice tout en disant aux gens d'Edmonton que les francophones sont présents dans leur ville et qu'ils ont maintenant leur chez-eux.

Les cérémonies officielles ont donc eux lieu le jeudi 30 octobre, dans le théâtre de La Cité francophone, cérémonies auxquelle assistaient la ministre de la justice, Mme Anne Mclellan et le ministre responsable de l'unité canadienne, M. Stéphane Dion. Tous deux ont dit être très fiers de voir un établissement comme La Cité prendre forme en Alberta puisque cela témoigne bien de la vitalité de la communauté francophone. Le ministre Dion a également parlé de la déclaration de Calgary en des termes très positifs pour toutes les parties impliquées. Outre les ministres, M. Jean-Louis Dentinger, président du conseil d'administration de La Cité; M. Bill Banister, vice-président de la Banque Royale pour le Nord de l'Alberta; Mme Claire Dallaire, présidente de l'ACFA régionale; Mme Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale; M. Michael Phair, conseiller à la Ville d'Edmonton et M. Nicholas Ameyan, représentant le gouvernement de l'Alberta se sont succédé à l'avant pour partager leur fierté de voir enfin La Cité francophone inaugurée. C'est M. Denis Tardif qui agissait en qualité de maître de cérémonie.

Les festivités d'ouverture se sont poursuivies en soirée avec la première partie de l'événement Coup de Coeur qui présentait le spectacle de Daniel Bélanger. Lise Villeneuve et sa joyeuse bande assuraient la première partie.

Vendredi, les festivités se sont poursuivies avec des activités pour les enfants d'âge préscolaire et un vernissage au Centre d'arts visuels. La soirée s'est terminée aux petites heures du matin avec le bal de l'Halloween.

La fête s'est poursuivie pendant toute la journée de samedi avec des visites guidées, différentes activités pour les aînés et de la musique d'ambiance. D'ailleurs, ceux et celles qui ont passé les quatre jours à La Cité ont eu l'occasion de mieux connaître le trio formé de Pierre-Paul et Jean-François Bugeaud ainsi que de Marc de Montigny puisque la formation a participé à plusieurs des activités entourant l'événement.

Enfin dimanche, les gens ont pu assister à la bénédiction de l'édifice par le père Tom Bilodeau et le père Raymond Sévigny avant de se regrouper pour un brunch qui a eu lieu au café Amandine. Différentes chorales comme Les Chantamis et la Chorale de la Faculté Saint-Jean ont animé la fête.

La Cité francophone, un projet de l'association canadienne-française (ACFA) d'Edmonton, est une idée qui fait son chemin depuis plusieurs années.

Réalisée au coût de 7 million de dollars, la construction abrite différents organismes communautaires et commerces tels que L'UniThéâtre, l'Alliance française, le Conseil scolaire du Centre-Nord, l'ACFA provinciale et régionale, la librairie Le Carrefour, Le Franco et Service de Bureautique Dynamique. La construction a débuté en janvier 1996 et les premiers locataires ont pû emménager à la fin du mois de décembre 1996.

Voir en pages 8 et 9 pour l'ouverture officielle de La Cité francophone en photos.

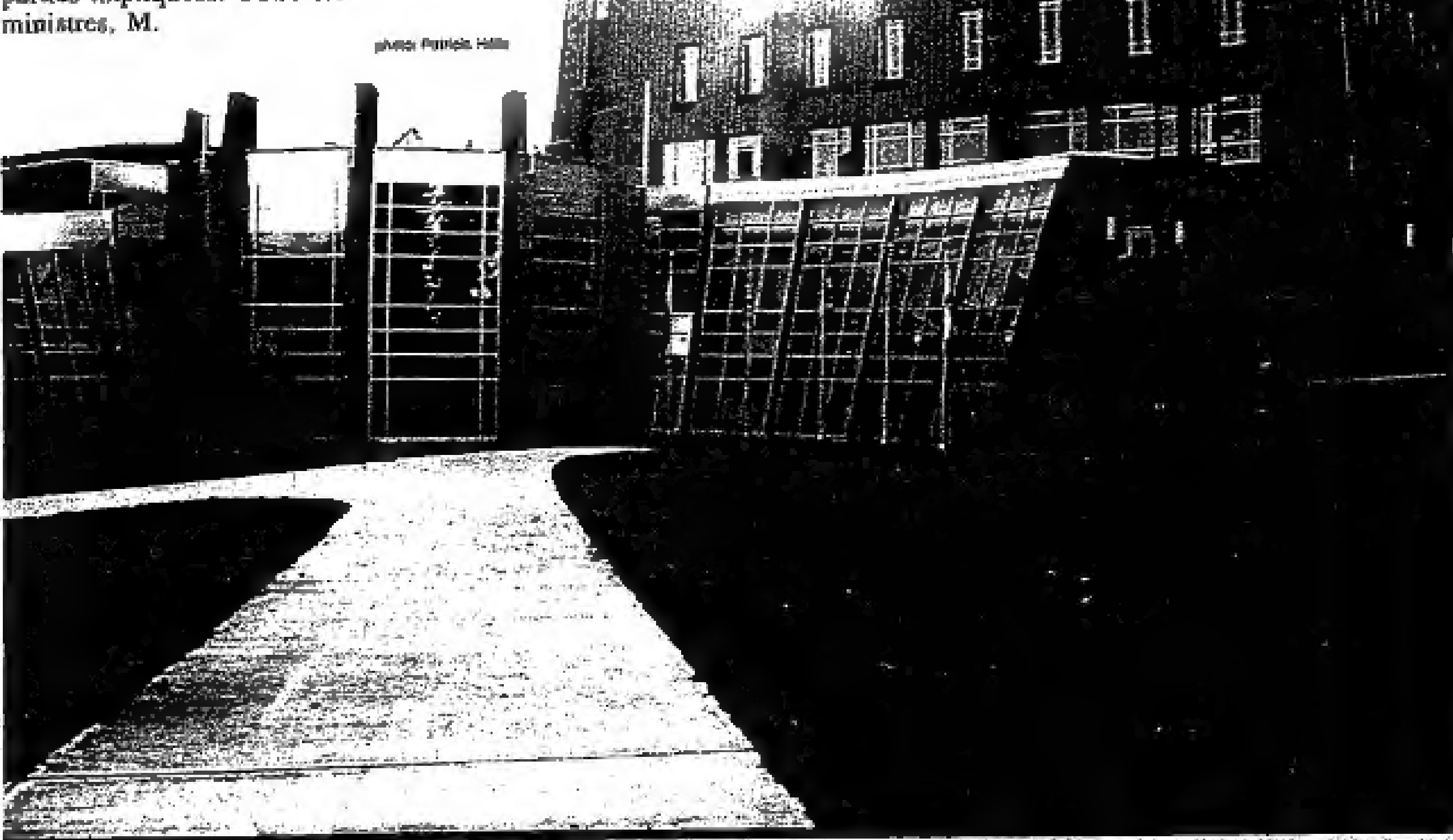


photo: Patricia Hélie

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

10 ans plus tard:

Seulement 60% des cadres sont bilingues

YVES LUSIGNAN

Ottawa

A moins d'un an de l'échéance fixée par le Conseil du Trésor, seulement 60 pour cent des cadres supérieurs fédéraux occupant des postes bilingues sont en mesure de communiquer dans les deux langues officielles!

Le Conseil du Trésor avait pourtant adopté une politique en 1988, qui demandait aux institutions fédérales de prendre toutes les mesures nécessaires, de façon à ce que les hauts fonctionnaires occupant des postes bilingues, dans des régions désignées bilingues, maîtrisent les deux langues officielles d'ici le 31 mars 1998.

Dans son dernier rapport sur les langues officielles, le Conseil du Trésor reconnaît que les progrès sont lents à ce chapitre. Et pour cause. Entre 1996 et 1997, le nombre de cadres supérieurs bilingues a augmenté...de 1 pour cent!

C'est surtout au niveau des communications orales que les problèmes persistent. Selon le Conseil du Trésor, les nombreux mouvements de personnel au sein de ce groupe d'élite expliqueraient «dans une certaine mesure» la lenteur des progrès accomplis en matière linguistique.

Le Conseil du Trésor avait justement adopté cette politique il y a 10 ans dans le but de favoriser la création de milieux de travail bilingues. L'idée derrière cette politique était que l'exemple devait venir d'en haut de la pyramide.

Le Conseil du Trésor n'explique pas dans son rapport comment il entend s'y prendre pour faire en sorte les 40 pour cent de hauts fonctionnaires unilingues, deviennent soudainement bilingues le 31 mars 1998 à minuit. Il a toutefois commandé des rapports à une vingtaine de ministères, qui devraient lui permettre de décider de la politique à suivre après la date fatidique.

Toujours selon le rapport annuel du Conseil du Trésor, la situation du bilinguisme de la haute gestion au sein des sociétés d'État «est encore plus délicate.»

Pour ce qui est du service bilingue au public, le Conseil du Trésor admet que la situation reste inégale d'un endroit à l'autre et d'une région à l'autre. Le Conseil soutient toutefois que la très grande majorité des 12 752 bureaux fédéraux qui ont l'obligation d'offrir un service dans les deux langues officielles s'acquittent de leurs obligations.

Enfin, le départ de milliers de fonctionnaires au cours des deux dernières années n'a eu aucun effet négatif sur la participation des francophones au sein de la fonction publique. En fait, la mise à la retraite anticipée de milliers de fonctionnaires a plutôt eu l'effet positif d'augmenter à 29 pour cent la proportion de fonctionnaires fédéraux francophones au pays.

En 1997, les francophones représentaient 2 pour cent des fonctionnaires fédéraux dans l'Ouest et le Nord, 5 pour cent en Ontario en excluant la région de la capitale nationale, 39 pour cent dans la région de la capitale nationale et 95 pour cent au Québec.

Au Nouveau-Brunswick, la proportion de fonctionnaires fédéraux francophones a fait un bond de trois pour cent, passant de 34 pour cent en 1996 à 37 pour cent en 1997. En 1990, seulement 30 pour cent des fonctionnaires fédéraux au Nouveau-Brunswick étaient des francophones.

Il existe toutefois d'importants problèmes dans cette province en ce qui concerne la langue de travail. Selon une enquête du Conseil du Trésor réalisée en 1996-1997 auprès de 6 000 employés, un tiers des répondants «bilingues» anglophones parlaient le français difficilement, ou pas du tout. En outre, 15 pour cent des répondants francophones ont exprimé le souhait de communiquer plus souvent en français avec leur surveillant immédiat, alors que 18 pour cent ont estimé que les instruments de travail étaient rarement ou jamais disponibles en français.

Dans les autres provinces de l'Atlantique, 4 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient francophones en 1997.

Enfin, la proportion de fonctionnaires francophones à l'étranger a aussi connu une importante augmentation, passant de 26 pour cent en 1996 à 29 pour cent en 1997.

Pièce professionnelle grand public

Une première à L'UniThéâtre

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'UniThéâtre présentera, les 12, 13, 14, 15 et 16 novembre prochains, sa première production professionnelle pour grand public, la pièce *Les Muses orphelines*, de Michel-Marc Bouchard, dans le théâtre de La Cité francophone.

Si L'UniThéâtre a décidé de présenter une pièce professionnelle, c'est pour répondre aux besoins des artistes de la communauté. «Il y a des artistes professionnels qui veulent jouer en français comme professionnels, explique le directeur général et artistique de L'UniThéâtre, Daniel Cournoyer. Il y a également les attentes du public qui ont joué dans la décision. L'an dernier, la pièce *Les Tremblay*, du Cercle Molière, était une production professionnelle qui a été beaucoup appréciée du public. C'est très important de lancer des défis à nos comédiens amateurs, qui font d'ailleurs un très beau travail, mais ils n'auront jamais la même réussite qu'un comédien professionnel qui a un bagage, une expérience et une formation. Je pense aussi que c'est nécessaire de montrer à nos jeunes qui espèrent peut-être devenir comédiens un jour que, oui, la possibilité existe de jouer en français comme professionnel en Alberta.»

Mais pourquoi *Les Muses orphelines* comme première production professionnelle? «C'est la valeur du texte, l'écriture du texte, la force dramatique du texte, explique Daniel Cournoyer. C'est vraiment la force de Michel-Marc Bouchard; des personnages très complexes, très accessibles aussi. C'est aussi un texte qui a connu beaucoup de succès au Québec et qu'on aurait aimé présenter dans le passé mais les droits d'auteurs n'étaient pas disponibles. C'est un texte qui a toutes sortes de tournures qui sont intéressantes et inattendues.»

La pièce, un texte de Michel-Marc Bouchard, est une mise en scène de Paul Gélineau. S'il a accepté l'invitation de L'UniThéâtre à faire la mise en scène de la pièce, c'est d'abord parce que la pièce *Les Muses orphelines* est composée de personnages forts. «J'aime beaucoup faire la mise en scène quand le texte demande une exploration complexe au niveau personnage, explique-t-il. C'est facile de créer un personnage qui est fâché, mais c'est beaucoup plus intéressant d'essayer de démontrer pourquoi il est fâché et d'où ça vient. Michel Marc Bouchard est très bon pour développer des personnages qui ne sont pas seulement à deux dimensions. Ils sont très, très complexes et ça fait un drame familial très touchant. Il y a aussi le fait que l'auteur joue avec le passé. À quelques reprises dans la pièce, les personnages revivent ce qui s'est passé vingt ans auparavant. Alors au niveau théâtral, c'est intéressant à jouer.»

La pièce *Les Muses orphelines* est donc l'histoire d'une famille de quatre enfants qui s'est construit un mensonge énorme et qui se plaît à l'entretenir. La mère des quatre enfants est partie avec un Espagnol alors qu'ils étaient très jeunes. Vingt ans plus tard, les enfants sont réunis dans la maison familiale et on se rend compte de l'ampleur du mensonge: «L'aînée a pris le rôle de la mère pour prendre soin de la plus jeune, mais est devenue dépendante de son rôle, explique le metteur en scène. Quand elle apprend que la mère va peut-être revenir, elle ne peut pas accepter de perdre son rôle de mère. Le frère, lui, écrit un livre sur la vie de sa mère et l'écrit à la première personne, comme si ça mère l'écrivait, alors il s'habille souvent en femme. Et la plus jeune est mongole. D'ailleurs, Michel Marc Bouchard écrit souvent des textes sur la famille, sur la peine, sur les mensonges qu'on se dit en famille pour se protéger. Avec ce qui arrive dans la pièce, on fini par comprendre pourquoi les personnages sont comme ils sont.»

La pièce met en vedette les comédiennes Anne Mansfield, Catherine Green et Katherine Stewart ainsi que le comédien Richard Beaune et sera présentée du 12 au 16 novembre, à 20h00, à La Cité francophone ainsi qu'à 14h00 le 16 novembre.

La Chambre économique de l'Alberta

Regrouper, sensibiliser, agir

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

On annonçait récemment le lancement officiel de la Chambre économique francophone de l'Alberta. Qu'est-ce exactement qu'une chambre économique? En quoi diffère-t-elle d'une chambre de commerce? Quels seront ses mandats? Pour répondre à ces question, nous avons rencontré Pierre Brault, directeur-général de la nouvelle chambre économique francophone de l'Alberta.

Tout d'abord, pourquoi une chambre économique?

«La tendance maintenant, dans la francophonie hors Québec, est au développement économique et au développement touristique, explique Pierre Brault. C'est ce que le gouvernement incite la communauté francophone à faire, ici comme ailleurs. La chambre économique est justement un outil pour arriver à faire ça.»

La chambre économique offrira dans un avenir rapproché de nombreux services pour les gens d'affaires. On a tout d'abord mis sur pied une ligne 1-800 pour rendre la Chambre accessible au plus grand nombre de personnes. Dans les prochains mois, de l'information écrite sur une foule de sujets sera diffusée. On forme déjà des partenariats avec d'autres entreprises.

«Nous sommes en partenariat avec *Liaison entreprise*, un organisme tripartite (fédéral, provincial, municipal) qui donne de l'information pour la petite et moyenne entreprise. C'est un centre magnifique, comprenant une bibliothèque avec toutes sortes de livres, par exemple sur les franchises et d'autres ressources pour ceux qui veulent partir en affaires. Ici, à La Cité, où se trouve le bureau de la Chambre économique, on va avoir quelque chose pour ceux qui vont venir ici; au lieu de les référer au centre ville, on aura de l'information à mettre à leur disposition. On va donner aussi un service au gens qui pourraient être intéressés à transiger avec le gouvernement fédéral. Participer au système de soumissions, par exemple.»

«Il y en a qui disent: "Oh, moi, je ne veux pas m'embarquer là-dedans, c'est une badrerie, ça ne finit plus...." Ce n'est pas vrai, parce que le système a beaucoup évolué. Il y a maintenant un système qui s'appelle MERX, qui permet de faire affaire avec le gouvernement par Internet.»

«Par exemple, si la société centrale d'hypothèque, qui possède des immeubles, a besoin de soumissions pour des travaux d'entretien, on pourrait donner un service de vigie de l'Internet pour les soumissions et, lorsqu'elles sont annoncées, on pourrait contacter un entrepreneur francophone qui travaille dans le domaine de l'entretien et lui communiquer ces informations, moyennant une contribution annuelle, un dollar par semaine, par exemple. Cette vigie des soumissions se fait déjà au Manitoba.»

Un des rôles de la Chambre économique est donc celui d'être gestionnaire d'information. Mais il ne faut pas oublier qu'une des composantes essentielles de la Chambre est le lien de rencontre.

«On va aussi favoriser les partenariats entre gens d'affaires. Pour commencer, on veut faire un inventaire exhaustif des gens d'affaires. Ça n'a jamais été fait, on ne connait pas nos gens d'affaires. On va vouloir réunir ces gens d'affaires-là, on veut qu'ils se rencontrent, on veut qu'ils fassent du réseautage. Ça fonctionne, puisque ça se fait déjà entre les gens d'affaires du Manitoba et ceux de la Beauce, au Québec.»

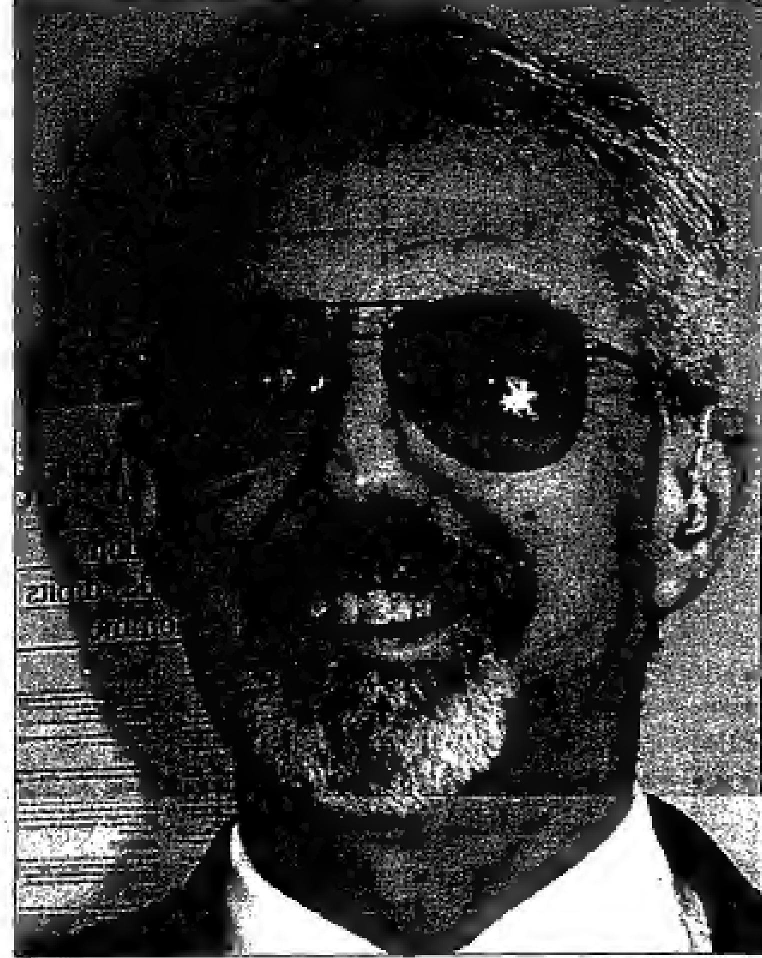


Photo: François Pageau

Pierre Brault, directeur général de la Chambre économique de l'Alberta. Pour le joindre, composez le 1-888-414-6123.

Autre responsabilité de la Chambre économique de l'Alberta: sensibiliser la communauté à son rôle dans le développement économique.

«Il y a deux intervenants dans le domaine du développement économique et touristique: le client et le pourvoyeur, affirme Pierre Brault. Le client est important, si tu n'as pas de client, tu n'est pas pourvoyeur et tu ne resteras pas longtemps en affaires. On veut travailler sur les deux paliers. Si on n'éveille pas notre communauté à l'importance d'encourager nos gens d'affaires, le développement économique ne réussira jamais. De plus, si on arrive à convaincre les gens qu'il y a une valeur ajoutée à offrir des services en français, c'est encore mieux.»

Au fur et à mesure que la Chambre économique va croître, elle aura des programmes à mettre à la disposition des gens d'affaires, puisque la Chambre économique est un organisme d'appui. Mais attention: on parle toujours d'affaires...

«Ça présuppose un investissement de la part du secteur privé, de la personne qui veut se lancer en affaires, souligne M. Brault. Il n'est pas question d'argent gratuit du gouvernement; on parle de partenariat. Imaginons qu'une personne investisse 50,000 dollars. Là, le gouvernement comprendra qu'il y a une base sur laquelle partir, puis parlera des programmes qui existent pour obtenir du financement supplémentaire à des taux préférentiels. Maintenant, ce qui est intéressant, c'est qu'il y a toute sorte de monde qui peut intervenir, à tous les paliers du gouvernement. Si on met sur pied un projet de commerce, il est évident qu'on crée de l'emploi. Ressources humaines va dire: tu crées de l'emploi? On a peut-être un programme pour toi... C'est de l'interministériel, c'est du concret, c'est de l'action.»

Mais qu'est-ce qui différencie une Chambre économique d'une chambre de commerce?

«La chambre économique est un pourvoyeur de service, ce qui la différencie de la chambre de commerce. Une chambre de commerce, c'est beaucoup plus un regroupement de revendication politique. À l'intérieur de la communauté francophone, on a déjà un intervenant qui s'appelle l'ACFA provinciale, qui est le porte-parole officiel de la communauté francophone face au gouvernement fédéral, et c'est lui l'intervenant politique; nous, on n'est pas intéressé à jouer dans ses plates-bandes, parce que c'est un partenaire. Quand on aura besoin d'un appui politique ou d'une revendication, elle fera son travail. Et quand l'ACFA provinciale aura besoin d'une intervention au niveau service ou développement économique, la chambre économique fera son travail.»

Selon Pierre Brault, il est essentiel que les communautés s'assoient autour d'une table et planifient leur développement économique à long terme. «Parce que plus le gouvernement va voir qu'on a de l'initiative et qu'on a des idées, plus il sera intéressé à participer. Il faut en mettre plein la vue!»

ÉDITORIAL

L'avenir de la planète

Du premier au 12 décembre prochain, une conférence mondiale portant sur le réchauffement de la planète aura lieu à Kyoto, au Japon. Cette rencontre fait suite au sommet de la Terre de Rio, en 1992, alors que la plupart des pays ont fait des promesses d'actions écologiques que presque aucun n'a tenu.

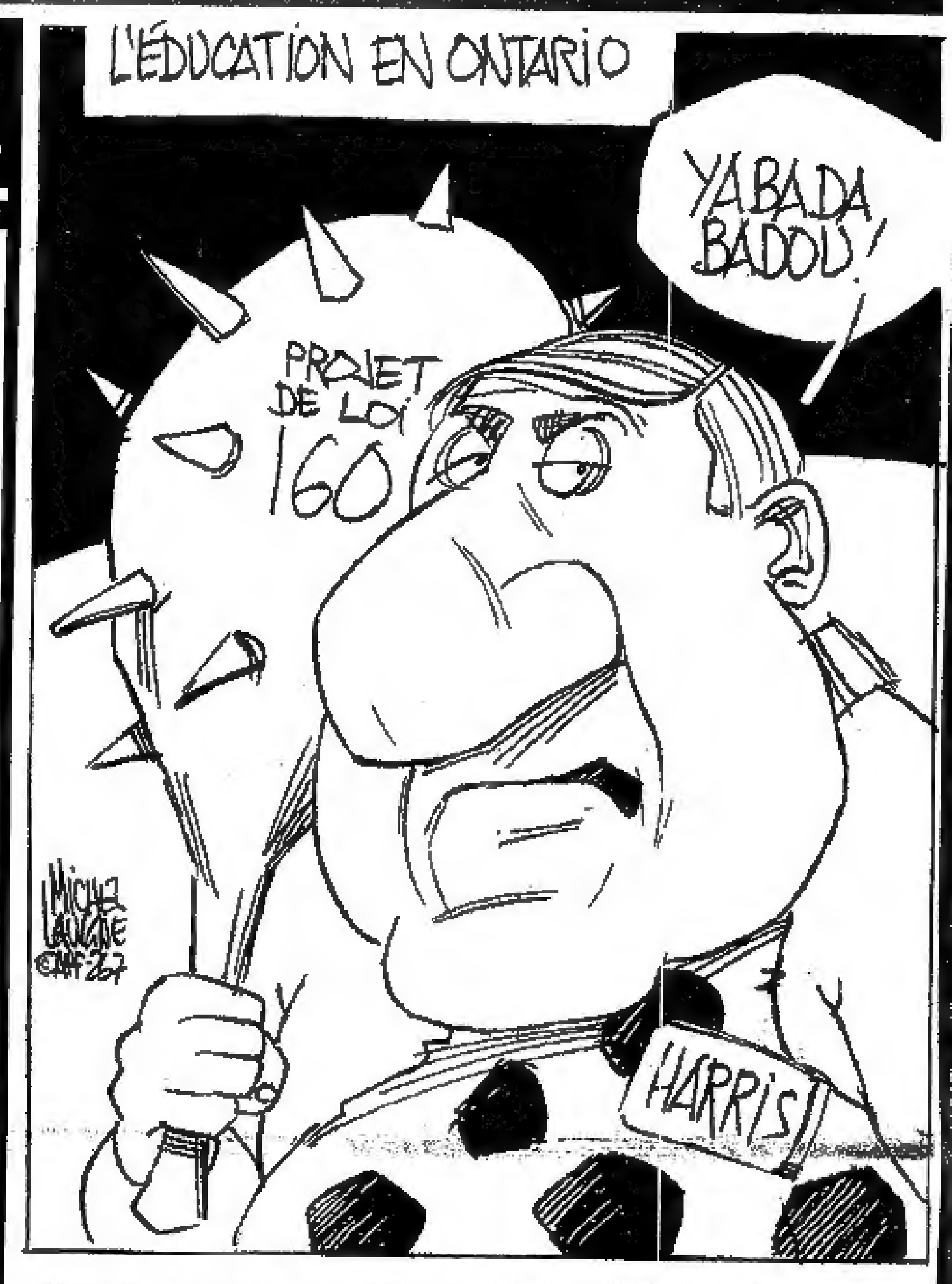
Le sujet de l'heure? La réduction de l'émission des gaz à effet de serre. Ces gaz sont principalement composés de dioxyde de carbone(CO_2), provenant de l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel et essence), et de méthane. Les États-Unis ont déjà annoncé qu'ils visaient à réduire par étapes (entre 2008 et 2012) l'émission de ces gaz à leur niveau de 1990. Pour les Européens, cette position est nettement insuffisante. Ces derniers veulent qu'en 2005, le niveau d'émission soit à - 7,5 % de ce qu'il était en 1990.

Plus de 2,000 scientifiques, nommés par les Nations Unies, en sont venus à la conclusion qu'il fallait réduire les émissions de 50 à 70% immédiatement si on veut éviter les effets les plus désastreux du réchauffement de la planète, comme les inondations, la désertification accélérée, la sécheresse, la fonte des pôles, la progression des maladies tropicale et l'extinction d'un grand nombre d'espèces.

Le Canada est le seul pays du G-7 qui n'a pas encore annoncé quelles mesures il adoptera pour réduire ces émissions. Il y a une semaine à peine, le ministre canadien des Ressources naturelles, Ralph Goodale, laissait entendre que le Canada pourrait envisager un recours à la taxation pour encourager la réduction volontaire. L'industrie de l'énergie est évidemment farouchement opposée au recours à la taxation. Le Parti réformiste, l'industrie privée et le gouvernement de l'Alberta voient d'un très mauvais oeil la réduction d'émission de gaz à effet de serre, puisque cette réduction aurait un effet direct sur la consommation de pétrole, de gaz naturel et de charbon, trois ressources naturelles sur lesquelles la richesse de la province est bâtie. On cherche de ce côté à invalider la recherche scientifique et à contredire les découvertes récentes. De leur côté, les environnementalistes et les scientifiques sonnent l'alarme et plaident en faveur d'actions immédiates. Le célèbre scientifique canadien, David Suzuki, mène une campagne en faveur de la réduction des émissions.

Même s'il ne s'agissait pas de réchauffement de la planète, la logique crèverait les yeux: il faut réduire le taux de pollution de la planète, surtout la pollution causée par le dioxyde de carbone. La Colombie-Britannique et la Californie se sont toutes deux dotées de loi qui réduisent de 90% l'émission de gaz carbonique. Cela ne signifie pas que les grandes compagnies énergétiques doivent abandonner leur produit; on les incite plutôt à revoir la façon dont ils utilisent leurs ressources. C'est une façon de faire des affaires en pensant à long terme plutôt qu'en regardant le bout de son nez. L'avenir de la planète et l'héritage de nos enfants est en jeu.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

L'incomparable Sophie Dupuis-Graves et moi-même aimerions dire "Merci infiniment - et Bravo!" - à tous ceux et celles qui ont travaillé si fort et avec tant de dévouement pour l'inauguration de la Cité francophone. Grâce à vous tous, c'est "mission accomplie".

Lucien Villeneuve
Coordonnateur

Petit rappel:

un prestigieux professeur de littérature de l'Université de Liège, Jacques Dubois, sera de passage à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton du 3 au 20 no-vembre. Il prononcera quelques conférences selon l'horaire ci-dessous:

* les 4, 6 et 13: 15h30-16h50, FSJ, salle 328: «La Chartreuse de Parme de Stend-hal: l'amour fou et la liberté».

* le 5: 20h00, FSJ, salle 101: «Proust, Albertine et le sens du social».

* les 10, 12, 14, 17, 19: 13h30-14h20, FSJ, salle 170: «Madame Bovary: symbolique et rhétorique».

* le 18: 10h00-11h20, FSJ, salle 170, «Proust au féminin».

Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary: Alain Bertrand
Centralta: Martin Blanchet, Lucienne Brisson
Fort McMurray: Nicole Pageau
Lethbridge: Mireille Dumas
Plamondon: Joël Lavoie
Medecin Hat
Red Deer: Claire Hélie
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion
Saint-Paul

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur ne sera pas plus que le montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

De passage en Alberta:

Daniel Bélanger ensorcelle les Albertains

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Ils étaient 300 entassés dans le théâtre de La Cité francophone le 30 octobre dernier. À Falher ils étaient 280 et 120 à Cold Lake. Certains savaient à quoi s'attendre, d'autres n'avaient aucune idée de ce qu'ils étaient venus voir.

Peu importe, tous sont rentrés chez-eux ensorcelés par les insomniaques Daniel Bélanger, Rick Haworth, Marc Lessard et Jean-François Lemieux.

Daniel Bélanger était de passage à Edmonton, Falher et Cold Lake dans le cadre du Coup de Coeur francophone. Et même s'il était un peu nerveux à l'idée de se produire dans l'Ouest canadien, le public ne lui a pas fait regretter son voyage.



Photo: François Pageau

À l'occasion de son premier passage en Alberta, Daniel Bélanger a offert au public un spectacle de très haute qualité et désormais consacré spectacle de l'année par l'ADISQ.

Photo: Patricia Hélie

Lise Villeneuve a offert un spectacle vivant et dynamique en première partie de Daniel Bélanger à Edmonton et Cold Lake, dans le cadre du Coup de coeur francophone. Pour la première fois de sa carrière, la jeune Franco-Albertaine a eu l'occasion de présenter uniquement ses propres compositions. Elle était accompagnée de Catherine Kubash, Yvon Loiselle, Pierre Sabourin, Keith Simard et Christian Villeneuve.

À plusieurs reprises, à Edmonton, on a pu entendre la foule chanter avec lui et on lui en a redemandé encore et encore. Même chose à Falher et Cold Lake où les gens en ont également profité pour danser. Bélanger a offert à son public un spectacle de qualité où il a interprété toutes les chansons de son plus récent album, *Quatre saisons dans le désordre*, ainsi que les plus grands succès de son premier album, *Les insomniaques s'amusent*, dont *Sèche tes pleurs*, *Opium* et *La folie en quatre*.

Jeunes et moins jeunes, fans gagnés d'avance ou à conquérir, tous se sont donc laissé bercer par les vents favorables de la folie Bélanger pour passer une excellente soirée... en excellente compagnie!

IDÉES

Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta

SYLVIE MERCIER

Présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta

À l'heure actuelle en Alberta, dans le secteur de l'éducation, plusieurs enjeux demeurent à l'ordre du jour et ils suscitent certaines questions.

Les prochaines ententes Canada/Alberta rattachées à l'éducation francophone sont en préparation car elles doivent être renouvelées en 1998 et 1999, mais est-ce que les fonds versés par les gouvernements provincial et fédéral seront suffisants pour répondre aux besoins éducatifs de tous nos enfants? Dans la gestion de nos écoles, pourrons-nous compter, dans le futur, sur la mise sur pied de nouvelles autorités régionales francophones ou aurons-nous à en réduire les nombres actuels? Dans la dynamique des conseils d'école, comprenons-nous bien les rôles qui nous ont été attribués et pouvons-nous, présentement, assumer pleinement ce rôle consultatif en ce qui concerne les politiques, les programmes et les budgets?

En milieu minoritaire, nous aurons toujours à protéger le maintien de nos acquis, à revendiquer nos besoins et à travailler avec convictions dans la poursuite de nos objectifs. Chose certaine, pour une pleine mise en œuvre de la gestion de nos écoles, nous devons parler d'égalité à la majorité, nous devons parler de qualité et d'excellence d'enseignement, nous devons parler d'affirmation, d'engagement et d'intégration culturels au foyer, à l'école et dans la communauté pour que nos enfants se réalisent pleinement sur les plans identitaire, culturel et linguistique. Et la seule façon d'y arriver est que tous nos partenaires en éducation de la province s'approprient les fondements de l'éducation française, langue première et qu'ensemble dans le respect des rôles et des expertises de chacun, nous travaillons dans un but commun nourrit d'un dialogue basé sur les résultats visés en éducation.

Rappelons-nous que la mission de l'éducation en français, langue première est d'assurer la transmission et l'évolution de la langue et de la culture françaises et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. L'école francophone, n'est pas une école de langue, mais une école de français langue première qui permet à nos enfants de développer leur identité culturelle francophone et leur sens d'appartenance à la communauté francophone. Elle leur permet de développer un esprit de discernement et les compétences pour les rendre aptes à contribuer pleinement à l'épanouissement de leur communauté, de leur société et du monde tout entier.

Quels sont les résultats que l'on désire atteindre dans nos écoles? En réponse, je vous communique de brefs extraits d'un document de travail #5 intitulé *Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta (fondements, orientations et pistes d'avenir)* élaboré par la Direction de l'Éducation française du ministère de l'Éducation, document qui fera l'objet de consultations publiques à travers la province dans les prochaines semaines dont je vous invite à participer en tant que premier partenaire en éducation.

Les résultats escomptés

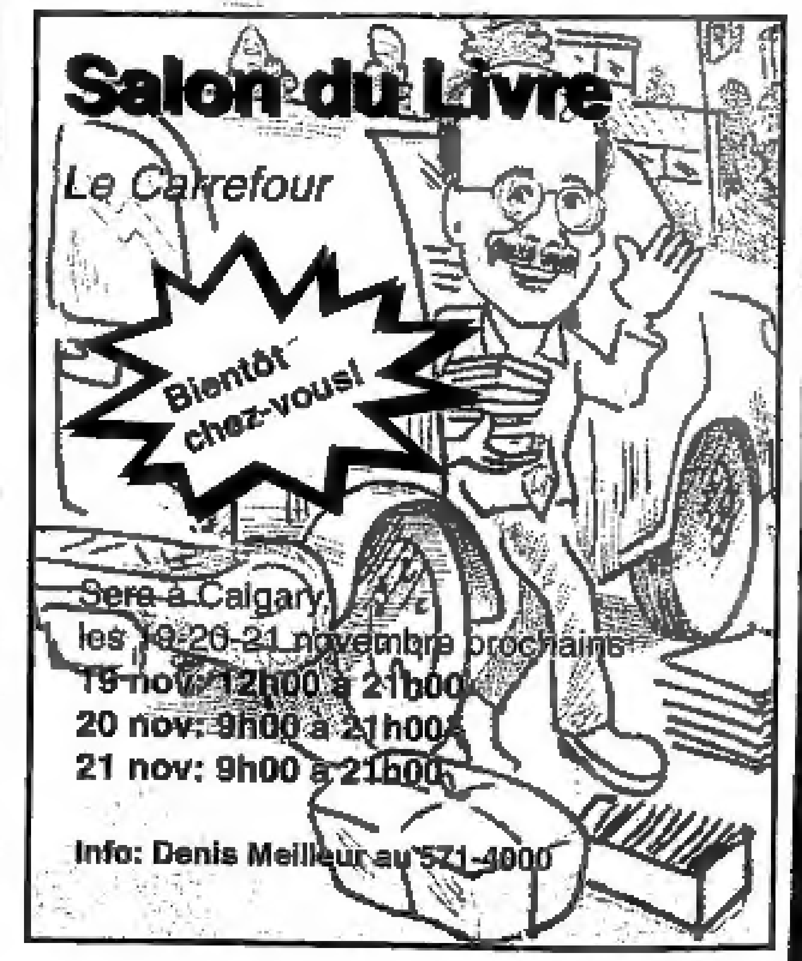
• L'élève s'identifiera et s'intégrera à la culture de la communauté francophone. L'école se doit :
• de permettre à l'élève de maîtriser le français comme langue première ;
• d'éveiller et de renforcer chez l'élève le sentiment d'appartenance à la communauté francophone du milieu immédiat, du Canada et du monde ;
• de développer chez l'élève une connaissance poussée de l'histoire du peuple canadien-français ;
• de faire connaître et faire apprécier chez l'élève la nature multi ethnique et interculturelle de la communauté francophone.
• L'élève aura acquis les connaissances intellectuelles, développé les habiletés et acquis les attitudes prescrites dans le Programme d'études du ministère de l'Éducation de l'Alberta. L'école française se doit :
• de favoriser le développement intégral de l'élève sur les plans intellectuel, affectif, psychomoteur, artistique, spirituel et moral ;
• d'offrir une formation scolaire de qualité ;
• d'assurer l'acquisition des habiletés de jugement réaliste;
• de développer une appréciation du caractère bilingue et de la nature multiculturelle du Canada ;
• d'éveiller et de renforcer chez l'élève une connaissance claire de l'histoire et du développement du Canada.
• L'élève aura acquis une connaissance approfondie de l'anglais. L'école française se doit :
• de permettre à l'élève de maîtriser l'anglais pour bénéficier du bilinguisme additif;
• de favoriser chez l'élève une appréciation de la culture anglaise de son milieu immédiat, ainsi que celles du Canada et du monde ;
• de permettre à l'élève de prendre pleinement sa place dans la vie canadienne (Masny, janvier 1994).
• L'élève et la communauté auront, dans l'école française, un foyer de langue et de culture françaises. L'école française se doit :
• d'être un foyer de culture au sein de la communauté franco-albertaine, selon les besoins et les attentes de sa communauté ;
• d'encourager la créativité chez l'élève afin qu'il puisse contribuer à l'épanouissement de sa culture ;
• d'établir des partenariats avec la communauté pour renforcer les liens complémentaires qui existent entre l'école, la famille et la communauté et pour assurer l'authenticité de l'éducation française langue première
• de reconnaître et de valoriser les différents niveaux linguistiques ainsi que les variétés culturelles qui composent la communauté. »

La Fédération des parents francophones de l'Alberta croit que ce sont ces résultats qui doivent guider chacun des partenaires qui oeuvrent à l'épanouissement de notre éducation. Que ce soit la question de l'admissibilité d'élèves compatibles à la mission de l'école française langue première ou dans tout autre défi, ce sont ces fondements qui doivent être à la source de nos inspirations, de nos consultations et de nos interventions. Considérant tous ces enjeux, je vous encourage à poursuivre vos discussions et vos réflexions en vous affirmant dans l'éducation de vos enfants. Votre participation et votre force politique sont essentiels à son plein épanouissement !

En terminant, j'aimerais partager avec vous les paroles de notre regretté Guy Lacombe, extraites d'un exposé de cours du 22 octobre 1986 intitulé *Le Rôle des parents vis-à-vis de l'école française.*

« Permettez-moi de le répéter : les parents n'ont pas à s'excuser quand ils se mettent le nez à l'école, quand ils veulent savoir ce qui s'y passe, quand ils expriment des inquiétudes, quand ils veulent davantage de français, etc. Non seulement ils ont le droit de poser des questions, mais c'est aussi leur devoir. »

C'est avec hâte et plaisir que j'anticipe rencontrer tous les parents élus de nos comités membres qui sont déjà inscrits à notre Forum d'échanges Des 21 et 22 novembre prochains. Ce forum permettra à chacun de s'enrichir de nos expériences renouvelées en tant qu'intervenants en éducation en français langue première.



Réseau national d'action éducation femmes:

Lancement d'un livre sur les femmes francophones en milieu minoritaire

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Le réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) est un regroupement national de personnes et groupes visant à obtenir des changements sociaux et économiques qui apporteront une société égalitaire privilégiant l'éducation sous toutes ses formes, en français, chez les francophones du Canada. Il est donc naturel que ce soit le RNAÉF qui soit à l'origine du livre *Entre le quotidien et le politique: Facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*.

Le lancement national de ce livre a été réalisé dans le cadre de la concertation interministérielle à Ottawa, en octobre dernier. Le lancement albertain s'est déroulé lors des festivités marquant l'ouverture officielle de La Cité francophone, le 30 octobre dernier. Nathalie Kermoal, historienne et coéditrice du livre, était sur place pour signer l'ouvrage et en faire la promotion.

On retrouve dans ce livre dix articles portant sur l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire. La première partie, intitulée *Les pratiques quotidiennes, un savoir en devenir*, regroupe des textes sur le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Saskatchewan. Le premier article, rédigé par Nathalie Kermoal, explore les pratiques médicales et les techniques obstétriques des femmes métisses francophones du siècle dernier. L'article suivant porte sur les femmes pensionnaires, une étude s'appuyant sur le recensement de 1901.

Un autre article, rédigé par Anne Gagnon et traduit par Lyne Lemieux, s'attarde au travail et à l'éducation des jeunes femmes franco-albertaines de 1890 à 1940.

Dans la seconde partie, *De la neutralité à l'implication communautaire*, on y parle entre autres choses des femmes de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des 20 ans du Réseau-Femmes de Colombie-Britannique, ce dernier article rédigé par Annie Bourret qui réalise aussi une chronique langue pour *Le Franco* et le réseau de l'APF.

Le livre se termine sur un mémoire présenté à la Commission des droits de la femme par un groupe de femmes francophones de la région de Moncton en 1968.

L'histoire des francophones en milieu minoritaire est peu connue en raison des ressources extrêmement maigres mises à la disposition du public. C'est pourquoi la parution d'un tel ouvrage est importante, puisqu'elle contribue à documenter cette histoire sur laquelle les générations qui suivent s'appuieront pour bâtir leur identité.



Photo: François Pageau

Nathalie Kermoal, historienne et coéditrice du livre, lors du lancement albertain à la Librairie Le Carrefour.

Des nouvelles sous l'soleil

Le retour du concours

Edmonton

La radio de Radio-Canada dans l'Ouest a le plaisir de lancer son concours d'écriture radiophonique *Des nouvelles sous l'soleil* pour une deuxième année consécutive.

Lancé en 1996, d'après une idée originale de la réalisatrice Mireille Vézeau, le concours a connu un immense succès. Le taux de participation et la qualité des textes soumis ont agréablement surpris les organisateurs. Encouragés par ce succès, ils ont décidé de poursuivre l'expérience.

Le concours fait appel à l'imagination des auteur(e)s des quatre provinces de l'Ouest. Cinq oeuvre seront retenues par province et des comédiens locaux chevronnés en feront la lecture. Les vingt nouvelles seront diffusées durant le mois de juillet 1998 à la radio de Radio-Canada, de Winnipeg à Vancouver.

L'intrigue des textes soumis dans le cadre de ce concours ne doit comprendre qu'un seul personnage. Le texte doit être écris dans un langage compatible à la lecture à voix haute. Alors que l'année dernière l'action devait obligatoirement se dérouler en été, cette année le thème est libre. **La date limite d'inscription est le 31 janvier 1998.**

Jocelyne Verret, Claudine Potvin, Odile Rolin, Chantal Grégoire, Jean-Charles Lanciault, Lyne Lemieux, Crystèle Chevallier-Grabinski et Nésida Loyer faisaient partie de la cuvée albertaine 1997.

Pour obtenir un formulaire de participation ainsi que les règlements du concours, il suffit d'appeler Danièle Petit au **468-7831.**

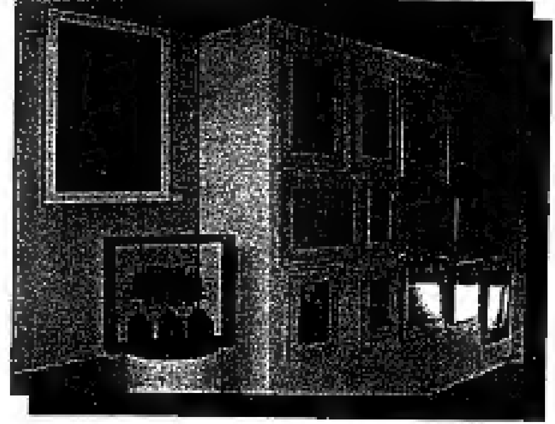


M. Jean-Louis Dentinger reçoit une plaque honorifique des mains de M. Gene Zwordesky, député d'Edmonton Mill Creek (à gauche) et M. Hugh MacDonald, député d'Edmonton Gold Bar (à droite).

L'ouverture officielle en photos

Un représentant de la GRC, M. Stéphane Dion, Mme Anne McLellan, M. Nicholas Ameyan, M. Michael Phair, Mme Louisette Villeneuve et Mme Claire Dallaire écoutent attentivement les discours.

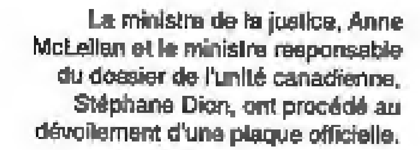
…ois …rlier, animateur à CHFA … sur place samedi matin dans le cadre de l'émission Samedi …che pour …ques …ons en



Un vernissage avait lieu au Centre d'arts visuels de l'Alberta lors des activités entourant l'ouverture officielle.



Des activités pour les enfants étaient également prévues pendant les quatre jours, au grand plaisir des plus jeunes.



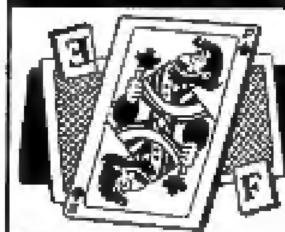
La ministre de la justice, Anne McLellan et le ministre responsable du dossier de l'unité canadienne, Stéphane Dion, ont procédé au dévoilement d'une plaque officielle.





Pierre-Paul Bugeaud, Marc de Montigny et Jean-François Bugeaud ont contribué à mettre de l'ambiance au cours des quatre journées d'activités.

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

Karine Rivard entre à la GRC

SUZANNE SAWYER

Calgary

Le 12 septembre dernier, dans les bureaux de la GRC de l'aréoport de Calgary, le com-mandant sous-division-naire intérimaire Don Schlecker de la Gendarmerie Royale du Canada, recevait la candidature de madame Karine Rivard et l'officialisait à titre de cadette de la GRC.

«Je veux que vous sachiez que vous êtes très bienvenue ici, dans l'Ouest canadien», lui disait, en anglais, l'Inspecteur Schlecker qui voulait, de toute évidence, s'assurer que madame Rivard se sente à l'aise de s'exprimer dans sa langue maternelle.

C'est pourquoi il avait invité le gendarme francophone, Richard Fournier, enquêteur à la section des narcotiques et Mme Suzanne Sawyer, présidente du comité des relations communautaires et médiatiques de l'ACFA régionale de Calgary, Banff et Red Deer.

Madame Rivard, jeune francophone âgée de 22 ans, est native d'Alma au Québec.

Elle avait posée sa candidature à la GRC de Chicoutimi, il y a environ deux ans.

Sachant qu'il y aurait cette période d'attente avant qu'elle puisse être acceptée au programme d'entraînement, celle-ci se dirigeait vers l'Ouest canadien pour parfaire son anglais. Durant les derniers mois, elle a visité Victoria en Colombie-Britannique et a travaillé à l'hôtel Voyageur de Banff.

«Mes meilleurs amis, au Québec, sont tous policiers et naturellement, on se retrouvaient souvent à parler de leurs expériences professionnelles. Je trouvais cela vraiment attirant. J'avais le goût de faire pareil et j'ai décidé de m'inscrire au programme de la GRC», confiait au *Franco* cette jeune femme pleine d'énergie et d'apparence solide et déterminée. Ayant complété son entraînement, elle espère être postée à Victoria, Van-couver ou Halifax.

Suite à la cérémonie d'assermentation, Karine Rivard quittait immédiatement la province pour Régina où elle poursuivra ses études au camp d'entraînement de la GRC. Une première période de cinq mois de formation linguistique en anglais précède la période régulière d'entraînement d'une durée de six mois.

Notre future gendarme fera partie d'un groupe d'environ 600 à 800 cadettes qui se retrouvent dans des classes de 24 participants.



De gauche à droite, Karine Rivard, le commandant sous-divisionnaire intérimaire Don Schlecker et Suzanne Sawyer.

École Rudolph Hennig School

Le roi lion...albertain!

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

Le 24 octobre dernier, dans le cadre du Conseil français qui s'est tenu à Edmonton, les élèves de l'école d'immersion *Rudolph Hennig* de Fort Saskatchewan ont présenté, sous forme de comédie musicale, leur version du film *Le roi lion*.

Les jeunes ont revêtu leur costume et ont pris leur courage à deux mains pour présenter leur oeuvre aux enseignants des écoles françaises et d'immersion de toute la province, une présentation fort appréciée du public.

Les élèves ont monté cette pièce pendant l'année scolaire 1996-1997, alors qu'ils étaient en première année, en compagnie de leur enseignante, Mme Margot Bourgoin. Ils ont présenté leur spectacle dans le cadre d'une innovation du Conseil français, soit de reconnaître le travail d'une collègue qui a préparé un spectacle pour enfants pendant l'année scolaire précédant le congrès.



Photo: Patricia Hélie

Le petit lionceau Simba (Spencer Dunn) se fait disputer par son père, le roi Musafa (Derrick Stielow).

Fernand Bourassa, artisan

Pour un décor de Noël...angélique!

SUZANNE SAWYER

Calgary

Ah... l'hiver! Quels plaisirs il peut nous procurer! Les journées familiales de toboggan, de ski, de patin - les bonnes marches vigoureuses après ces tombées de neige croustillante qui fait tout reluire sous une mantelle de diamants. Et puis les soirées devant un bon feu crépitant, avec chocolat chaud ou autre délice préféré pour se réchauffer, emmitoufflés sous de grosses couvertures, un bon bouquin en main. Je ronronne juste à y penser.

Les anges dan-ans nos campagnes ... fa la la la la, la la, la la! Je fredonne, le coeur léger, en route pour la résidence de Fernand Bourassa. Monsieur Bourassa est un ancien directeur d'école d'immersion à Calgary. À peine à sa retraite, prise l'année dernière après trente-quatre ans de service au *Calgary Board of Education*, le CBE l'embauchait pour présider au comité d'établissement de l'école laïque francophone à Queen's Park, projet mené avec grand succès.

Maintenant que Fernand Bourassa peut vraiment prendre sa retraite, il faut croire que cela ne veut pas dire que cet homme très sympathique, toujours jeune et actif, restera tranquille très longtemps.

En effet, *Le Franco* apprend que celui-ci se lance maintenant dans une nouvelle entreprise. Un ami qui déménageait récemment outre-mer, lui offre une opportunité qui, on pourrait dire, lui tombe un peu du ciel. Il s'agit de la compagnie *Glass Act*, dont monsieur Bourassa est maintenant le grand maître. Celui-ci fabrique en effet des décorations de Noël, en vitrail, dont les personnages principaux sont uniquement des anges.

Leur particularité? Ce sont des musiciens! Eh oui. Rendu chez Fernand, j'admire l'ensemble complet d'un orchestre d'anges en vitrail. Un au piano, un autre à la harpe, d'autres à la flûte, au violon, au violoncelle, à la guitare, à la trompette et, bien sûr, aux cloches, et tout ce beau petit monde sous la direction d'un chef d'orchestre. Imaginez la musique céleste qu'ils pourraient produire ensemble! Et ce n'est pas tout. Il y aussi des décorations d'arbre de Noël, tous des anges, d'autres pour décorer une fenêtre ou de plus grands anges, très élégants, qui habilleraient bien les tables à café ou les manteaux de cheminée. Ces anges sont de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et Fernand a même confectionné une crèche qui, elle aussi, est de toute beauté. Il en finit d'ailleurs une devant moi. À le regarder faire, cela semble si facile, mais Fernand admet que cela lui a pris quelque temps et de nombreux essais avant de pouvoir arriver au niveau de qualité auquel il est rendu aujourd'hui. «Patience et pratique. Voilà ce que ça prend.» dit-il en souriant. *Le Franco* soupçonne que ça prend beaucoup plus que cela.



Photo: Suzanne Sawyer

Les doigts angéliques de l'artisane Fernand Bourassa

Ces petits bijoux sont de prix très raisonnable (15 à 50$) et on peut en retrouver à des expositions d'artisanats à Calgary, entre autres à Midnapore, Bonavista, Silversprings et Bearspaw. On pourra aussi en trouver en permanence au magasin de l'Université de Calgary, à *Charbonneau's Gold and Gems* de Calgary, au *Wooden Apple* à Bragg Creek et à *Handbells Etc.* à Edmonton.

Noël n'est pas loin ... et un ange, tout le monde en a besoin.

Chronique juridique

par Me Roy Klassen

La perte d'autonomie

Une personne peut perdre son autonomie pour une variété de raisons. Elle peut tomber malade, perdre sa mobilité ou tout simplement subir les conséquences du vieillissement. Notre chronique porte sur divers moyens juridiques pour venir en aide à une personne en perte d'autonomie à gérer ses biens et sa personne.

En principe, il existe trois formes juridiques : la procuration (biens seulement), la tutelle (personne) et la curatelle (biens seulement). Chaque forme a des règles bien précises. Au fond, chacune aide à gérer les biens de la personne lorsque cette personne n'est plus en mesure de le faire elle-même. La procuration est la forme la plus simple et la moins coûteuse, surtout parce qu'elle ne demande pas de comparution en cour. Par contre, la procuration doit être rédigée avant qu'une personne perde ses capacités mentales. On se sert de la tutelle et de la curatelle lorsqu'une personne a déjà perdu la capacité de gérer ses biens et sa personne.

En conclusion, il est toujours mieux de discuter en famille de l'éventualité d'une perte d'autonomie et surtout qui sera nommé pour gérer les biens de la personne. En Alberta, un membre de la famille, le curateur public (Public Trustee), et une compagnie de fiducie sont parmi ceux qui peuvent agir à titre de mandataires (procuration) ou curateurs des biens. Seules des personnes physiques (personnes, curateur public) peuvent agir comme tuteur. Pour en savoir plus long sur le sujet, consultez votre notaire.



La garderie du petit cheval blanc

est un organisme à but non-lucratif qui vise à offrir un service de garde de qualité pour les enfants de 6 mois à 5 ans, tout en respectant et en faisant la promotion de la culture franco-yukonnaise. Venez vivre une merveilleuse expérience au Yukon.

ÉDUCATEURS/TRICES

La garderie recrute dès aujourd'hui des éducateurs/trices en vue de combler des postes à venir. Les candidats/tes idéaux/ales ont une éducation en petite enfance ou équivalente, un cours de premiers soins valide et RCR, une grande flexibilité et un grand sens des responsabilités et de l'organisation. Le salaire sera en fonction de l'éducation et de l'expérience.

Contactez Isabelle Salesse,
directrice au (867) 633-6566 ou écrivez-nous à:
La garderie, 22, promenade Falcon, Whitehorse (Yukon) Y1A 6C8

OFFRE D'EMPLOI

Travailleur social/travailleuse sociale
("Family Outreach Worker")

Le "Children F.I.R.S.T. program (Family Information, Referral, Support and Teamwork)" à un poste de travailleur social à temps partiel (0,5) disponible pour l'automne 1997. Le programme "Children F.I.R.S.T." est un programme d'information, de références, de support et de travail d'équipe auprès des enfants et des familles ayant des besoins de conseillance qui habitent dans la grande communauté de Cold Lake (Nord et Sud).

Ce programme est subventionné par le bureau du Commissaire des services sociaux pour les enfants et familles, par les écoles communautaires et par les organismes sociaux communautaires.

Les tâches principales sont: faire la conseillance, coordonner les cas sociaux, assurer le développement de programmes et de relations communautaires.

Le candidat ou la candidate doit posséder un baccalauréat en sciences sociales ou de la formation post-secondaire et de l'expérience en conseillance. Il ou elle doit maîtriser l'anglais parlé et écrit. De plus, la personne qui occupera le poste à temps partiel (.5) à l'école Voyageur doit être complètement bilingue (français/anglais) et doit avoir une excellente connaissance de la culture francophone.

Le salaire de base est de 30 000,00 $ pour un poste à temps plein, incluant un excellent plan d'avantages sociaux. L'entrée en fonction est le 17 novembre 1997.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 14 novembre 1997 à:
Bernard Rondeau, Directeur
École Voyageur
C.P. 4040, Sec. Forces
Cold Lake,AB.
T9M 2C1
Télécopieur: 594-1802
Téléphone: 594-0666

L'Association canadienne-française de l'Alberta
régionale de Fort McMurray
est à la recherche d'un(e)

ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)

Responsabilités générales:
Sous la responsabilité de la coordonnatrice, planifier, organiser et réaliser des activités de loisir et des événements spéciaux pour la communauté.

Exigences:
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir de l'entregent
- Expérience en animation communautaire nécessaire
- Être disponible à travailler fréquemment le soir et les fins de semaine
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- Connaissance de la communauté de Fort McMurray serait un atout

Informations sur le poste:
- Temps partiel, 10 à 20 heures par semaine
- Salaire: 10.00$/heure
- Entrée en fonction: le plus rapidement possible (contrat jusqu'au 26 juin 1998)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 novembre 1997 à 17h00 à:

ACFA régionale de Fort McMurray
a/s Nicole Pageau, coordonnatrice
312 Abasand Drive
Fort McMurray (Alberta) T9J 1B2
Téléphone:, (403) 791-7700
Télécopieur: (403) 791-5391



Falher Alfalfa Ltée

Retraite d'un gérant dévoué et consciencieux

NOËLLA FILLION

Falher

Après l'invitation de *Falher Alfalfa Ltée*, au-delà de 200 personnes se sont rendues au *Club Chevaliers* dans la soirée du 24 octobre, pour souligner la retraite bien méritée de M. René Roy. C'est M. René Garant qui agissait à titre de maître de cérémonie.

Natif de Falher, M. René Roy, fils de Cyrille et d'Annette Hébert, a été impliqué dans le projet *Alfalfa* pendant 24 ans. Tout d'abord actionnaire, il a ensuite occupé les postes de gérant des champs, directeur, assistant-gérant et gérant-général. Il a été un représentant agressif de l'Association de déshydratation, de *Westcan Alfalfa* et du marketing de celle-ci. Ses contacts avec les Japonais ont mis en valeur son sens des affaires, sa patience et sa compétence.

À tour de rôle, M. Gaston Mencke, M. Brent McFarland, gérant-général actuel, Mme Margaret Tardif, maire, M. Donald Dumont, maire de la municipalité, M. Gilbert Chalifoux et l'honorable juge Richard P. Marceau ont partagé leurs souvenirs avec les invités.

M. Gaston Mencke soulignait que l'usine était propriété à 100% des cultivateurs et que, grâce à René, elle était devenue le plus gros producteur de luzerne au Canada. Il a aussi reconnu que M. Roy est connu pour sa franchise, sa persévérance, sa ténacité, ses longues heures de travail.



Photo: Noëlla Fillion

M. René Garant a reçu en cadeau, entre autres, sa vieille chaise de bureau.

Les nombreux voyages du nouveau retraité au Japon et en Corée n'ont pas toujours été de tout repos. Mme Tardif a reconnu son engagement en temps et en énergie et M. Dumont a ajouté que M. Roy était un des citoyens les plus sincères de la région. M. McFarland a noté que M. Roy a été l'employé avec le plus d'ancienneté à l'usine. Il a veillé à la qualité de la luzerne, aux améliorations qui s'imposaient, à coordonner les andainneuses, moissonneuses, et les cultivateurs, à la satisfaction de tous. M. Richard Marceau, aviseur du temps, a souligné la réussite du rêve, l'esprit de recherche et le souci du détail chez le fêté, disant qu'il mérite bien les louanges de sa communauté.

En témoignage d'appréciation, on lui a remis une plaque-souvenir, sa vieille chaise de bureau, un fauteuil inclinant, et des bâtons de golf. Et puisque derrière chaque homme qui réussit il y a aussi une femme, son épouse, Louise, a reçu une belle gerbe de fleurs en appréciation de sa patience, de son beau sourire et parce qu'elle a assumé seule la gérance de leur propre ferme, ce qui n'est pas peu dire.

M. René Roy a souligné la chance qu'il avait eue de travailler avec de bonnes personnes et la chance qu'il avait eue de se sentir supporté au cours des années. Il a aussi remercié son épouse et ses enfants. Il disait avoir aimé son travail et était reconnaissant du succès accompli.

La soirée s'est terminée autour d'un bon goûter.

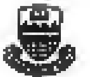
FACULTÉ SAINT-JEAN

COURS DU SOIR OFFERTS AUX DEUXIÈME SEMESTRE (JANVIER 1998):

ANTHE 207	Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle	lundi	19h00 - 22h00
CU ME 333	Didactique des études sociales à l'élémentaire	mercredi	18h00 - 21h00
CU ME 347	Utilisation de l'ordinateur en éducation	mardi/jeudi	18h00 - 21h00
ECLSS 250	Le monde grec	jeudi	19h00 - 22h00
EDUC 302	Évaluation des apprentissages en milieu scolaire	lundi	18h30 - 21h30
FRANC 267	De la lecture à l'écriture - Niveau avancé	mardi	18h00 - 21h00
FRANC 322	Pratique de la dissertation	mercredi	18h00 - 21h00
GEOGE 281	Géographie de la ville	mardi	18h30 - 21h30
HISTE 360	Choix de sujets en histoire du Canada	lundi	18h30 - 21h30
HUME 420	Les grands écrits	jeudi	19h00 - 22h00
SOCIE 101	Introduction à la sociologie	mercredi	18h30 - 21h30

Pour tout renseignement:

Bureau des admissions
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
Tél.: (403) 465-8703
Téléc.: (403) 465-8760



University of Alberta

Le Franco sur le Net: www.compusmart.ab.ca/lefranco/



Fondation Fernando Girard en économie

La Fondation Fernando-Girard en économie

en collaboration avec

Madeleine Mercier, C.R.P. de Levesque Securities



vous invite à son

Souper bénéfice

Conférencier invité

Richard Lupien, F.C.S.I.
vice-président sénior
Levesque Beaubien Geoffrion





Le gagnant de la bourse de 1,000$ est M. Cyril Künzle d'Edmonton.
Mmes Amy Roy d'Edmonton et Kendra Muller de St-Albert sont les gagnantes des prix spéciaux.

Cocktail 18h00 • Souper 19h00 • Prix 40$
À la salle paroissiale Saint-Thomas d'Aquin
8410 – 89e Rue, Edmonton, Alberta
Pour réserver vos billets téléphonez 468-1667 ou 440-2975



Valide du 15 octobre au 15 novembre 1997

Sur tous les dictionnaires en inventaire!

Le Petit Larousse illustré	Larousse de poche
Le Petit Robert	Multi Dictionnaire
Le VISUEL	Le Robert Micro Poche
Le Robert & Collins compact	Le Robert & Collins senior

et de nombreux autres!!

Ne comprend pas les dictionnaires CD-ROM
Aucune commandes spéciales
Jusqu'à épuisement des stocks...

LA LIBRAIRIE
LE CARREFOUR

Maintenant ouvert le dimanche jusqu'à Noël

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au samedi: de 9h30 à 17h30
Dimanche: de 11h00 à 16h00

8527 - rue Marie-Anne-Gaboury (91e rue), Edmonton, Alberta T6C 3N1
Téléphone: 466-1066 Télécopieur: 469-2120

Au coeur du problème

Vous avez le coeur gros ? Sortez faire de l'exercice. C'est bon pour le coeur... c'est bon pour le moral !

Défi santé : notre responsabilité à tous! avec PARTICIPACTION

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1997-130. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. et 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demandes présentées par **TELELATINO NETWORK INC.** et par **SPORTSCOPE TELEVISION NETWORK LIMITED** en vue de modifier leur condition de licence respective, relative à la distribution de matériel publicitaire afin d'augmenter la quantité de publicité par heure. EXAMEN DES DEMANDES: Telelatino Network Inc., 5125 o., ave. Steeles, Weston (Ont.); et Sportscope Television Network Limited, 370 o., rue King, Pièce 304, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir à la Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 25 novembre 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE — Canada

Avis d'audience publique CRTC 1997-11. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 15 décembre 1997, 9H00, à l'Administration centrale du CRTC, 1, prom. du Portage, Hull (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par **L'ALLIANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU CANADA INC.**, (ARC) en vue d'obtenir une licence afin d'exploiter un réseau radiophonique au niveau national, s'adressant initialement aux stations communautaires francophones et acadiennes membres de l'ARC. Le réseau offrira une programmation continue. Les stations radiophoniques membres du réseau, pourront à toutes périodes de la journée, se brancher sur le réseau afin de compléter leur programmation locale selon leurs besoins respectifs. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 20 novembre 1997. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires Publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, téléc. (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca. L'avis d'audience publique est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

Vous avez besoin d'aide pour votre ménage je peux vous aider. Bonnes références, honnête, à prix compétitifs. Contacter Diane 466-5319. (7-11)

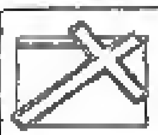
COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Effectuons travaux de peinture et travaux ménagers. Travail professionnel à prix raisonnable. Claude et Gisèle au 461-1461 (21-11)



PRENEZ LE TEMPS DE VOUS SOUVENIR

LA LÉGION ROYALE CANADIENNE



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1



Vite au lit !

Pour bien dormir, faites de l'exercice 3 heures avant de vous coucher.

Défi santé : notre responsabilité à tous!™ avec PARTICIPACTION



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système

Fabri Zone

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 96e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6625
Rés.: 469-3087
Téléc.: 463-2514

Abonnez-vous dès maintenant!



- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: .... **Province:** ....

Code postal: ....

Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581; Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Mieux vaut en rire...

Il est prouvé que le rire détend. Il est donc bon pour la santé. Drôle, hein ?

Défi santé : notre responsabilité à tous!™ avec PARTICIPACTION

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2

Tél.: 439-3797

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS

Service personnalisé et efficace d'une équipe d'avocats expérimentés

Contactez: Me Allan W. Damer, avocat

EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850

MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982



Photo: Diane Morissette-Franz

DIANE MORISSETTE-FRANZ
Medicine Hat

L'élévateur de Whitla, à 40 kilomètres de Medicine Hat, a presque passé au feu il y a deux semaines. L'édifice adjacent, qui servait de bureau, a été complètement rasé par les flammes. Les pompiers croient que l'incendie pourrait être dû à la négligence de fumeurs. Cet élévateur sera détruit dans quelques semaines. Il n'est plus en fonction depuis juillet. Un autre emblème de l'Ouest qui disparait!

Régional en bref

ALBERTA

En français S.V.P.

Il est maintenant possible de se procurer une version française du questionnaire sur la Déclaration de Calgary. Les gens qui voudraient s'en procurer une copie peuvent le faire en téléphonant au 1-800-883-5551.

EDMONTON

Conseil scolaire

Le conseil scolaire du Centre-Nord a tenu sa réunion organisationnelle le 20 octobre dernier et a réélu Denis Tardif à la présidence pour l'année 1997-1998 tandis que la vice-présidence a été confiée à Mme Christiane Spiers. MM Léo Turcotte et Rémi Cyr ont été élus au comité de développement, promotion et recrutement alors que M. Frank McMahon et Christiane Spiers siégeront au comité des ressources humaines.

Théâtre à la Carte

Le Théâtre à la Carte de la Faculté Saint-Jean présentera la pièce *Classe terminale*, une comédie en un acte de René de Obaldia les 7,8 et 9 novembre prochains. La pièce est une mise en scène de Pierre Bokor et est interprétée par Monique Goudreau, Élizabeth Schulze, Josée Thibeault, Patricia Whimster, Pierre Bokor jr, Benjamin Freeland, Jason Hessels, Stephen Poirier et Éric Thibeault.

PLAMONDON

La fête des moissons

L'association canadienne-française (ACFA) de Plamondon organise la fête des moissons encore cette année. L'événement aura lieu le 22 novembre prochain au centre scolaire communautaire de l'endroit. Plusieurs activités sont prévues.

ST-PAUL

Marie-Jo Thério

L'ACFA régionale de St-Paul organise cette année, pour la première fois, une fête des moissons. L'événement aura lieu le 29 novembre au centre scolaire communautaire. Pour l'occasion, Marie-Jo Thério sera sur place dans le cadre du Coup de Coeur francophone. Gary Kenler, Johanne et Pierre Lamoureux et le groupe Cascades (l'ensemble de l'école du Sommet) seront également de la fête.

Conseil scolaire

La réunion organisationnelle du Conseil scolaire de l'école nouvelle a également eu lieu le 20 octobre dernier. Les conseillers ont réélu Vital Ouellette à la présidence et Léo Piquette à la vice-présidence du Conseil. La composition des comités permanents demeure la même sauf que Vital Ouellette fait maintenant partie du comité de production et recrutement, remplaçant Léo Piquette qui fera dorénavant partie du comité de transport et construction.

Table de concertation

Le 22 novembre prochain aura lieu la table de concertation régionale pour la région de St-Paul. Le but de la concertation est de s'informer sur le objectifs, les projets et activités pour l'année 1998.

LA DÉCLARATION DE CALGARY



QU'EN PENSE L'ACFA?

Voici quelques éléments qui reflètent les politiques de l'ACFA et qui pourraient vous aider à répondre au questionnaire du gouvernement albertain sur l'unité nationale:

- La Déclaration de Calgary reconnaît le caractère unique du Québec. Mais il manque des éléments essentiels qui constituent des caractéristiques fondamentales de notre pays : la présence des communautés francophones partout au Canada et la reconnaissance des autochtones. Il faut donc que le concept de la dualité linguistique apparaisse dans la Déclaration; sinon, il semble que le français soit limité aux frontières du Québec.

- Pour nous vivre au Canada c'est vivre dans un pays qui respecte son histoire et qui en est fier. Un pays où l'on n'a pas peur d'enseigner dans nos écoles la contribution des francophones au développement du pays.

Nous nous objectons à ce que l'on considère que toutes les provinces devraient exercer les mêmes pouvoirs. Seule la langue française est menacée au Canada. On a pas besoin de protéger la langue anglaise dans les autres provinces. Or, il faut reconnaître que le Québec a une place spéciale au Canada et que, pour être égale aux autres provinces a le droit de protéger sa langue et sa culture.

Pour obtenir une copie du questionnaire en français du gouvernement albertain 1-800-833-5551